

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 25

Artikel: La Suisse ressuscitée
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212190>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 17 juin 1916: La Suisse ressuscitée (J. M.). — Bonne journée (V. F.). — Les châteaux allemands au moyen âge (Victor Tissot). — Vieille chanson (Communiqué par A. Burmeister). — On orateu d'estra. — Les morsures des chiens enragés. — Il rapporte. — Le retour d'un contingent: Fribourg 1449 (A suivre). — Le dou conseil-lers. — Pour prendre femme. — Po rafaçon.

LA SUISSE RESSUSCITÉE

Peu à peu, nous redevenons Suisses. Ce n'est pas dommage.

Car il n'y a pas à dire, un moment — et ce n'est pas vieux — nous ne l'étions plus guère. Oh! ni d'un côté ni de l'autre de la Sarine. On ne se connaissait plus. On se méconnaissait, plutôt. Mais sérieusement, allez! Nous avons presque failli en venir aux mains.

D'aucuns envisageaient déjà l'éventualité d'une scission, le partage de la Suisse. Et le pis est qu'ils en prenaient plus ou moins leur parti. Etre Français, être Italiens, être Allemands, être Suisses, c'était bien kif-kif. « Du reste, ajoutaient-ils, la Suisse n'est pas un pays, c'est du postiche, une nation « façon ». Allons donc! des morceaux si disparates, comment voulez-vous que ça colle. Impossible! » Le ciment helvétique était craquelé; les morceaux se disjoignaient; quoi! l'assemblage ne tenait plus. C'était la dégringolade.

Et dire que ceux que leur expérience et leur culture auraient dû, semble-t-il, préserver de la contagion, étaient pincés comme de vulgaires citoyens. Même, c'est dans ce milieu là, qu'on est convenu d'appeler l'espoir et la force du pays, chez les « intellectuels », en un mot, que ce vent de folie fit le plus de ravages. Ils péroraient, écrivaillaient, s'agitaient, oh! la la! Et le bon peuple, toujours modeste, bien à tort méfiant de son bon sens naturel, et qui avait pris l'habitude de régler sa montre sur celle de ces astres éblouissants, se laissa faire. Il suivit le mouvement. Et c'est ainsi que les choses se gâtèrent.

On fonda des sociétés, des ligues, pour démontrer ce que cinq siècles de vie commune, sous le même drapeau, presque sous les mêmes lois, étaient, il faut le croire, incapables de prouver: c'est qu'il y a une Suisse, un peuple suisse, très attaché à ses petites républiques cantonales et, par elles, à la grande patrie helvétique. Vrai, M. de la Palice en eût bien souri.

Mais, maintenant, le peuple s'est ressaisi. Les simples citoyens, qui n'errent pas dans les nuages des spéculations politico-philosophiques, qui vivent la bonne et simple vie pratique, chacun dans le sillon que le destin lui a tracé, se sont retrouvés. En se retrouvant, ils se sont reconnus et ont constaté qu'ils n'avaient pas changé tant que cela depuis vingt-deux mois. Alors, ils se sont tendu la main.

Et tandis que leurs mains s'étreignaient, ils confirmèrent le solennel serment des trois pères du Grütli.

La Suisse revenait à elle. Elle était sauvée!

J. M.

BONNE JOURNÉE!

L'autre jour, à la gare centrale, un aimable Lausannois, portant l'attirail d'un pêcheur à la ligne, montait dans un train en partance pour les rives de la Venoge et de l'Orbe.

— Bonne chance! lui criâmes-nous.

Il nous répondit par un sourire où perçait une pointe de tristesse. Cette pointe de tristesse, nous le sûmes deux ou trois jours après, c'était notre ignorance qui la lui inspirait.

— Ah! comme on voit bien, nous dit-il, que vous n'êtes ni pêcheur ni chasseur! Jamais on ne souhaite: *bonne chance!* à celui qui part pour la chasse ou pour la pêche. *Bonne chance!* mon pauvre ami, dites ça à un joueur, à un soldat qui va dans les tranchées de première ligne, à un homme qui se marie, à qui vous voudrez enfin, mais jamais à pêcheur ni chasseur. Cela ne se fait pas, dans le canton de Vaud, du moins; ce serait désobligeant pour l'habileté de votre chasseur ou de votre pêcheur. Observez ces gens: jamais ils ne se souhaitent une bonne chance; *bonne journée!* voilà leur mot.

Comme quoi l'on apprend tous les jours quelque chose.

V. F.

Pif!... Paf! — Il y avait du froid entre un président de tribunal et un avocat. Un jour, ce dernier plaidait devant le premier. Pendant la plaidoirie, un âne commença à braire devant la fenêtre de la pièce où siégeait le tribunal.

— Attendez une minute, dit le président parlez l'un après l'autre, Maître... s'il vous plaît.

Quelques instants plus tard, l'avocat eut occasion de répondre. Le président était en train de résumer les questions aux jurés quand l'âne recommença à braire de nouveau, mais cette fois à une distance plus grande de la fenêtre.

— Je vous demande pardon, Monsieur le président, dit l'avocat, puis-je vous demander de vouloir bien répéter vos dernières paroles? Il y a un tel écho ici que je n'ai pas bien entendu votre phrase.

LES CHATEAUX ALLEMANDS

AU MOYEN AGE

C'est au volume qui obtient tant de succès en ce moment: *L'Allemagne casquée*, de notre compatriote Victor Tissot, que nous empruntons ces pages documentaires. *L'Allemagne casquée* est l'Allemagne vue et étudiée chez elle. Pas de récit de voyage plus passionnant et des lectures plus instructives en pareil temps.

Le moyen âge germanique revit d'une façon très lointaine dans les châteaux forts qui dominent le vieux fleuve.

Les anciennes chroniques nous apprennent que lorsque le veilleur moyenâgeux avait, du haut du donjon, signalé l'approche d'un voyageur, les maîtres du château s'apprétaient à le recevoir avec des égards pleins de courtoisie. Et dès qu'il était descendu de cheval, les dames de la maison l'introduisaient dans le vestibule d'honneur, le débarrassaient de sa lourde

armure et le revêtaient d'un habit léger et propre. On lui offrait ensuite à boire et on le menait au bain. Il en sortait pour rejoindre la famille et se mettre à table avec elle. Il occupait la place d'honneur, en face du maître de la maison. A côté de lui s'asseyait la femme ou la fille du seigneur pour lui verser à boire et lui passer les plats. Et, à l'heure du coucher, on l'accompagnait jusque dans sa chambre pour veiller à ce qu'il ne manquât de rien.

Bien différent de la prosaïque simplicité de nos jours, le costume de la chevalerie alliait avec goût la variété et la richesse; il ne comportait que des nuances claires et poétiques.

Les vêtements étaient en toile, dont la plus estimée était fabriquée à Byzance, ou en étoffes de laine de nuances variées. On employait aussi les tissus de soie souvent brochés de fil d'or ou d'argent, et les fourrures telles que l'hermine, la martre, le castor, la zibeline. Les bijoux de métal précieux et les pierreries ornaient les mains et les bras des dames et les armes des chevaliers. Les deux sexes épuisaient, dans leur toilette, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; pour plus de variété, les hommes avaient souvent une manche bleue, l'autre verte, une partie du haut-de-chausses jaune et l'autre rouge.

On ne laissait pas au hasard le choix et l'arrangement des nuances, mais on le disposait de manière à lui faire rendre les sentiments intérieurs, attention délicate qu'a trop effacée la monotonie insignifiante des modes actuelles.

Alors, du moins, les couleurs avaient un langage: le blanc exprimait l'espoir d'être accueilli favorablement, le rouge le désir de la gloire et des honneurs, le bleu une fidélité inaltérable, le jaune le bonheur, le noir, deuil et chagrin.

On portait aussi des armoiries brodées sur le costume, ce qui faisait ressembler les gens à un manuel héraldique.

De bonne heure, on adopta l'usage des chemises, et les Allemands inventèrent les pantalons qui descendaient jusqu'aux pieds et que l'on rattachait sous la tunique au moyen d'une courroie.

Avec un tel développement du luxe matériel y eut-il un progrès parallèle dans les intelligences?

Non; il n'y eut que certaines améliorations dans l'éducation des enfants. Encore est-il vrai de dire que l'on instruisait que ceux qui se destinaient à l'Eglise; pour les autres, on leur apprenait la chasse et l'art militaire, les belles manières de la société et, parfois, un peu de musique, afin qu'ils pussent, à table, chanter à leur tour et jouer de la harpe. Leurs connaissances intellectuelles se bornaient aux règles du tournoi, au *Credo*, au *Pater* et au *Confiteor*.

Aux jeunes filles on enseignait les travaux du ménage et de l'aiguille; car elles devaient diriger la cuisine et la cave, et raccommo-der le linge et les vêtements, travail qui réclamait des soins tout particuliers.